

## **L'élargissement de l'UE risque-t-il de conduire à sa dissolution ?**

Radio Classique, 13 mai 2004

A cette question, j'aurais envie de répondre comme Mark Twain : l'annonce de la mort de l'Union européenne est grandement exagérée. Mais il ne faut pas s'en tenir aux boutades : la question de la dynamique européenne est sérieuse.

Que se passe-t-il en effet ? Un groupe de pays, qui partageaient un certain nombre de préférences, ont fondé la Communauté.

On a pu croire, un temps, qu'ils formeraient un groupe singulier en Europe – après tout, Churchill, dans son fameux discours de 1946 sur les Etats-Unis d'Europe, envisageait une union dont la Grande Bretagne serait le parrain bienveillant.

Mais la force d'attraction de cette union s'est révélée extraordinairement puissante. L'échec de l'Association européenne de libre-échange, puis celui de l'espace économique européen imaginé par Jacques Delors, ont montré qu'en Europe, il n'y avait le choix qu'entre l'intégration et l'isolement.

Dès lors, les choses se sont accélérées : en Europe et autour, tout le monde veut être dans l'Union, pour la raison simple que les décisions de l'Union ont un effet déterminant sur ses voisins et partenaires.

### **Où est, alors, le risque de dissolution ?**

L'effet de cette agglomération est que se retrouvent au sein de l'Union des pays dont les préférences sont très diverses. Certes, ces préférences se modifient avec l'intégration elle-même. Mais il reste que l'hétérogénéité est grande. L'Union comprend à la fois des pays qui valorisent l'intégration en tant que telle ; et d'autres qui ne veulent pas rester en dehors du club, mais n'ont pas d'appétence particulière pour les activités de ses membres.

Cette situation est instable : si la majorité appartient aux Etats qui veulent aller de l'avant, ceux qui sont plus sceptiques peuvent regimber parce qu'ils ont le sentiment de se faire forcer la main ; a contrario, il est logiquement possible que la majorité, ou au moins une minorité de blocage, revienne à des Etats qui sont réservés sur le principe même de l'intégration européenne. Avec, dans un cas comme dans l'autre, tension entre les deux groupes

### **Comment en sortir ?**

La tournure que prend le débat sur la constitution devrait déboucher sur un test : le referendum britannique et celui qui s'annonce en France vont conduire chacun à prendre position. L'hétérogénéité des préférences risque de se révéler à cette occasion.

Si ce test débouche sur un constat de désaccord, certains pays votant pour et d'autres contre, une période confuse s'ouvrira. Certains voudront revenir en arrière, d'autres pousser les feux en cercle plus restreint. L'idée des coopérations renforcées, qui est prévue par les traités, reviendra sur le devant de la scène, avec toute la complexité qu'elle implique.

Cependant nous avons en fait déjà l'expérience d'une telle coopération : c'est l'euro. Les critères de Maastricht n'ont servi à rien : de fait, les membres de la zone sont aujourd'hui exactement ceux qui voulaient y entrer. Ceux qui sont restés dehors l'ont choisi – parmi les quinze en tous cas.

Il faut renoncer à la fiction que l'euro a vocation à devenir une politique de toute l'Union et apprendre à gérer cette coexistence entre les 'ins' et les 'outs'. Cela implique de faire clairement le partage entre les sujets sur lesquels les premiers décident entre eux, dont l'importance doit s'accroître, et ce sur quoi ils doivent associer les seconds. L'euro n'est sans doute pas, comme le croient certains, le noyau de l'Europe fédérale. Mais c'est le laboratoire de l'intégration différenciée.